

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

Date : samedi 10 décembre 2022

INTITULÉ DE L'ACTION : Créons ensemble nos emballages cadeaux

DÉPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	
Animation Enfant Magicien	375.00	60 sacs personnalisés (valorisés)	90.00
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation			
Goûter	123.81		
Achat de fournitures (3)		Autres financements	
(à détailler)		(à préciser)	
Kits de customisation	216.15	Centre social de l'Hommelet	70.00
Assurance	50.00		
Tracts, affiches			
10 affiches	20.00		
		Aide demandée au PIC	714.96
Taxes (SACEM)			
Divers			
60 sacs personnalisés (valorisés)	90.00		
Personnel bénévole	608.85	Bénévolat	608.85
SOUS TOTAL DES DÉPENSES ENGAGÉES			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	1483.81	TOTAL	1483.81

(*) Les dépenses doivent être justifiées par des devis

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.